



Communiqué

AUTOROUTES *Où est la voie ROYAL ?*

Au lendemain de l'annonce de l'abandon de l'Ecotaxe, la Ministre Ségolène ROYAL déclare légitimement que les sociétés concessionnaires d'autoroutes profitent outrageusement de la rente que leur a attribué l'Etat. De même, elle constate que les mêmes ne respectent pas leurs engagements et envisage de les taxer et de limiter leur perception de péage à certains jours.

La FEETS FO, opposée dès l'origine à la privatisation des concessions, se félicite de cette clairvoyance retrouvée au sommet de l'Etat mais déplore qu'elle n'est pas atteinte les plus hauts sommets suite aux déclarations du Premier ministre.

Au demeurant, la FEETS FO s'interroge sur la véritable nature de ces déclarations à l'heure où le ministère de Mme ROYAL est engagé auprès de la commission européenne pour obtenir une dérogation à la procédure d'appel d'offre concernant l'attribution de nouvelles voies en concession à ces mêmes sociétés autoroutières.

Dans l'intérêt du service public et des usagers, la FEETS FO exige :

- l'abandon de toute nouvelle concession dans le domaine routier,
- un véritable contrôle en toute transparence des sociétés concessionnaires au plan financier et sur leur qualité de service,
- l'arrêt des suppressions d'emplois dans le secteur,
- le retour des concessions dans le domaine public.

Les prochains jours révéleront s'il existe une voie ROYAL pour les autoroutes.....ou si ce n'est qu'une affaire de communicants !!!

Paris, 15 octobre 2014

Pour tout contact: Jean Hédou Tél 01 44 83 86 20